Notice technique
Edition février 2005
Numéro 1.62
Version n°040.2005
SIKA RUGASOL VOIRIE

Construction

SIKA RUGASOL® VOIRIE

Désactivant de surface

Présentation

SIKA RUGASOL® VOIRIE est un désactivant de surface sans solvant en émulsion aqueuse pulvérisable. Ce produit est sans danger pour l'utilisateur et l'environnement.

Domaines d'application

Le SIKA RUGASOL® VOIRIE est particulièrement adapté pour l'aménagement des sols extérieurs publics :

- Chaussées béton
- Zones piétonnes
- Places, parvis
- Trottoirs

Ce produit a été mis au point pour des bétons dont la taille maximale des granulats est de 12 à 20 mm. La profondeur de désactivation est comprise entre 4 à 6 mm.

Attention : La formulation du béton doit être celle d'un béton désactivé, se référer au document CIMBETON : "Conception et exécution du béton désactivé" pour plus d'informations.

Caractères généraux

Le SIKA RUGASOL® VOIRIE permet d'obtenir un béton qui présente les avantages suivants :

- Aspect esthétique du type "gravillons lavés"
- Antidérapant : réduit les risques d'aquaplaning pour les véhicules et de glissades pour les piétons.
- Meilleure résistance aux sollicitations dues à la circulation

Caractéristiques

Coloris

- Liquide blanc

Conditionnement

- Bidon de 5 l
- Bidon de 20 l

Stockage

Le SIKA RUGASOL® VOIRIE craint le gel et les températures élevées.
Stocker entre 5°C et 30°C.
Le SIKA RUGASOL® VOIRIE peut geler, mais une fois dégelé lentement et réhomogénéisé, il retrouve ses qualités d'origine.

Conservation

Dans son emballage d'origine intact, le produit se conserve 8 mois.
Les emballages entamés doivent être soigneusement refermés après emploi, le reste de produit devant être utilisé rapidement, en particulier pendant la période estivale.

Données techniques

densité

≈1

pH

Neutre

Construction

Conditions d'application

Consommation / Dosage 5 à 6 m^2 par litre

Mise en œuvre

- Lisser la surface du béton à l'aide d'une règle à araser et d'une taloche
- **Homogénéiser le produit avant utilisation en agitant énergiquement le bidon.**
- Dès la disparition de la laitance de ressuage de la surface du béton, pulvériser uniformément le SIKA RUGASOL® VOIRIE sur toute la surface du béton à raison de 1 litre pour 5 m^2.
- Après 5 à 24 heures selon les conditions climatiques (température, soleil, vent), laver à l'eau sous pression de 100 à 150 bars le surface du béton afin d'éliminer la laitance superficielle L'opérateur veillera à orienter le jet à 45° par rapport à la surface. La profondeur de désactivation peut être ajustée selon la distance de la buse par rapport à la surface du béton (entre 20 et 60 cm).

En cas de pluie dans un délai inférieur à 3 heures après son application, il est nécessaire de prévoir une nouvelle pulvérisation de produit ou d'assurer sa protection.

Nettoyage

- Les outils se nettoient à l'eau claire.
- En cas de projection accidentelle sur des supports en béton ou des enduits, le produit se nettoie à l'eau chaude (> 80°C). L'utilisation d'un nettoyeur haute pression réglé à 70°C-80°C permet une élimination plus rapide.

Précautions d'emploi

Le SIKA RUGASOL® VOIRIE ne contient pas de solvant.
En cas de contact avec les yeux, laver à grande eau et consulter un médecin.
Consulter la fiche de données de sécurité accessible par Minitel 3613, code SIKASECUR ou sur internet http://www.sika.fr (services gratuits).

Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel
Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.
«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»

Sika France S.A.
84, rue Edouard Vaillant – BP 104
93351 Le Bourget Cedex
France

Tel. : 01 49 92 80 00
Fax : 01 49 92 80 21
www.sika.fr